



Message de Mme Robert - Rectrice de l'académie

publié le 02/06/2020

Depuis le 11 mai, les élèves de primaire et de collège ont progressivement repris le chemin de l'école. Pour les accueillir, la communauté éducative a pris toutes les précautions sanitaires permettant d'assurer leur sécurité et celle des professionnels qui les encadrent. A cause de ce protocole, nous n'avons toutefois pas pu accueillir partout tous les élèves volontaires, mais, naturellement, l'enseignement à distance a continué pour tous.

Suite à l'intervention du Premier Ministre ce jeudi 28 mai, nous allons amplifier ce retour à l'école et élargir l'accueil des élèves à l'ensemble des niveaux scolaires de la maternelle au baccalauréat. Le protocole sanitaire reste identique et donc également contraignant en termes de capacité d'accueil en présentiel.

Les communautés éducatives, qui comprennent des représentants des professeurs, des parents d'élèves et des collectivités territoriales, ont besoin de pouvoir échanger afin de déterminer les modalités d'organisation pédagogique de cette deuxième phase de la réouverture des écoles, collèges, lycées. L'objectif recherché sera l'accueil d'un nombre maximum d'élèves en tenant compte des contraintes d'espace et d'encadrement nécessaires au respect du protocole sanitaire. Ces échanges seront également l'occasion d'identifier des dispositifs d'accueil complémentaires à l'extérieur des écoles et collèges, notamment en s'appuyant sur le dispositif 2S2C (Sport Santé Culture Citoyenneté), avec le concours des collectivités et des associations sportives et culturelles.

Vous serez donc informés à partir du 2 juin par les directeurs d'école et les chefs d'établissement des nouvelles dispositions d'accueil des élèves et sollicités pour savoir si vous souhaitez ou non que votre enfant bénéficie d'un enseignement en présentiel.

J'attire votre attention sur le bénéfice de l'enseignement en classe et sur les risques de décrochage scolaire que peut générer l'enseignement à distance. Ainsi, si votre enfant ne suit pas de manière rigoureuse l'enseignement à distance, je vous invite à envisager fortement son retour à l'école, au collège et au lycée. Nous serons particulièrement mobilisés pour permettre l'accueil de ces profils d'élève.

En cas de difficulté majeure, je vous invite à prendre contact avec le directeur ou le chef d'établissement. Vous pouvez avoir confiance dans la communauté éducative pour organiser l'accueil du plus grand nombre d'élèves en présentiel dans le respect des règles sanitaires et en étant attentifs aux élèves prioritaires dans le contexte de la prévention du décrochage. Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour que cette fin d'année se déroule dans les meilleures conditions possibles dans le contexte exceptionnel que nous connaissons.

Bénédicte Robert

La rectrice de l'académie de Poitiers à Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Poitiers, le 29 mai 2020

Chers parents d'élèves,

Rectrice de l'académie de Poitiers



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.